



### **3 | présentiel enrichi de media – 100% en salle**

Les agents se regroupent en présentiel pour des sessions d'une durée variable, selon la décision de l'établissement.

Pour les animateurs, des outils sont mis à disposition :

→ **un module 100% e-learning pour apprendre à animer en présentiel enrichi et se réapproprier la dernière version du contenu réglementaire. Durée estimée : 2h30.**

→ **un support d'animation personnalisable et ajustable aux besoins de chaque établissement.**

→ **une « Boîte à outils » : module e-learning à projeter hors ligne, en salle, pour dynamiser l'animation.**

**Anfh**

–  
**Siège**

265, rue de Charenton  
75012 Paris

01 44 75 68 00

communication@anfh.fr

www.anfh.fr

🐦 @ANFH\_

**www.anfh.fr**

**Anfh** e-MULTI+

DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE

**MODE  
D'EMPLOI**

**Établissements**

## Les nouveautés e-MULTI+...

e-MULTI+ est un dispositif e-learning d'intégration des personnels hospitaliers. Il peut être utilisé par les établissements dans le cadre de journées d'accueil ou de sensibilisation.

e-MULTI+ ne constitue pas une action de formation et ne peut pas être pris en charge sur les fonds de formation gérés par l'ANFH.

L'accès aux contenus e-MULTI+ n'entraîne aucun frais pour les établissements.

## Établissements, comment le proposer aux agents ?

e-MULTI+ peut être déployé sous **3** modalités différentes :

# 1



**100 %  
e-learning**

# 2



**multi-  
modal**

# 3



**Présentiel  
enrichi**



## 1 | 100% e-learning

Les 8 unités d'e-MULTI+, ainsi que le quizz final sont accessibles sous la forme de modules e-learning. Elles sont à réaliser par les agents de façon autonome. L'ANFH conseille aux établissements de proposer toutefois un accompagnement pédagogique aux agents.

→ **Durée estimée pour l'intégralité du parcours (8 unités et 1 quizz) : 3h30.**



## 2 | multimodal – les apports théoriques en e-learning sont complétés par une session en présentiel

Étape 1 : les agents suivent le parcours de prérequis à distance : durée estimée 45 min.

Étape 2 : les agents rejoignent l'animateur en salle pour une demi-journée en présentiel.

Pour les animateurs, des outils sont mis à disposition :

→ un module 100% e-learning pour apprendre à animer en multimodal et se réappropriier la dernière version du contenu réglementaire. Durée estimée : 1h30.

→ 1 jeu à projeter en présentiel.

→ 1 support Pdf. « Bonnes réponses au jeu ».